

D 11. 55-72

L'an mil huit cent nonante-cinq, le trois du mois d' Août
à onze heures du matin, Par devant NOUS Leon Fourbaix, Bourgmestre et
Officier de l'Etat Civil de la commune de Marchienne-au-Pont,
Hainaut, sont comparus publiquement en notre Maison commune, Adolphe Leclercq, machiniste, né en cette localité le treize Septembre
mil huit cent soixante-huit, domicilié à Monceau-sur-Sambre,
fils majeur de Léopold, décédé à Marchienne-au-pont le treize
Janvier mil huit cent quatre-vingt-six, et de Flavie Dagnelis,
son épouse, décédée au même lieu le neuf Octobre mil huit cent
nonante-deux; ayant satisfait à la milice nationale comme il
conste du certificat modèle N° 60 ci-joint, lui délivré à Mons
le dix-neuf Juillet dernier;

SC 115.

Et Julia Lorrix, couturière, née à Montigny-le-Billeul le vingt Février mil huit cent septante-huit, domiciliée
à Marchienne-au-pont, fille mineure de Sébastien, jardi-
nier, et d'Adèle Coudeur, son épouse, ménagère, de même
domicile, ici présents et consentants.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont la publication a été faite, suivant la loi, devant la principale porte de notre Maison Commune
et à Monceau-sur-Sambre le dimanche vingt-un juillet
écoulé.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé: du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Adolphe Leclercq et Julia Lorrix sont unis par le mariage.

De tout ce avons dressé acte en présence d' Omer Devleeschauwer, forgeron, âgé de trente ans, beau-frère de l'époux, d'Alphonse Messe, ouvrier d'usine, âgé de vingt-neuf ans, tous deux domiciliés à Monceau-sur-Sambre, d'Adrien Lorrix, houilleur, âgé de trente-trois ans, frère de l'épouse, domicilié à Montigny-le-Billeul, et de Jacquin Bodson, rentier, âgé de septante-deux ans, domicilié à Marchienne-au-pont, lesquels, après lecture faite, l'ont signé avec Nous et les parties.

Sébastien Lorrix et Adèle Coudeur ont déclaré ne savoir écrire ni signer.

Adolphe Leclercq et Julia Lorrix
De Devleeschauwer Omer et Alphonse Messe

Adrien Lorrix Jacquin Bodson

en Marchienne